



Travaux en milieu hyperbare



Où puis-je rencontrer ce risque ?

Dans un milieu où la pression est supérieure à la pression atmosphérique : les travaux publics sous-marins, lors de plongées, de travaux pétroliers, de percement de tunnels et de travail dans un local ou une enceinte dont on a artificiellement augmenté la pression.

4 mentions définissant le type d'activité

A Scaphandrier

C Hyperbariste médicale

B Autres activités subaquatiques
(moniteurs de plongée, scientifiques, pompiers...)

D Autres hyperbaristes
(tubistes, soudeurs hyperbares, tunnelier...)

Effets possibles sur la santé

Barotraumatismes par surpression aux niveaux des poumons, des oreilles, des sinus ou des dents mal soignées, du tube digestif, intoxications dues aux gaz inhalés, accidents de décompression liés à des embolies gazeuses, surdité, vertiges, ostéonécrose des articulations, coma, mort.



Pour en savoir plus, consulter le dossier [INRS - Milieu hyperbare](#)



Évaluation des risques

- Réaliser un DUERP comprenant : le niveau, le type et la durée d'exposition des travailleurs, l'analyse de l'incidence sur la santé et la sécurité des travailleurs.
- Prendre en compte les variables environnementales et les caractéristiques techniques des équipements de travail.

[Cliquer pour en savoir plus](#)



Démarche de prévention

- Former les salariés : certificat d'aptitude délivré par un organisme habilité.
- Établir un manuel de sécurité hyperbare.
- Respecter les procédures établies et contrôler les modes opératoires.
- Relever les dysfonctionnements pour conduire à des améliorations.

[Cliquer pour en savoir plus](#)



Réglementation

- Des mesures très spécifiques existent pour ce risque dans la réglementation : désigner un conseiller à la prévention hyperbare, assurer la surveillance médicale renforcée, établir des méthodes d'intervention et de secours synthétisées dans un manuel de sécurité hyperbare...

[Cliquer pour en savoir plus](#)



Sensibiliser vos salariés

- Des fiches FAST scaphandrier publiées sur le site FORSAPRE.



Conseil, formation et contrôle ?

- Différents organismes proposent une offre de service pour aider les entreprises en Corse dans leur démarche de prévention des risques liés aux environnements hyperbares.
- N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir une liste de solutions que nous avons référencées.



Aide financière de la CARSAT ?

- Actuellement, il n'existe pas d'offre spécifique liée aux travaux en milieu hyperbare.
- N'hésitez pas cependant à contacter votre CARSAT !

[Cliquer pour en savoir plus](#)

Pour plus d'informations ou si vous souhaitez être accompagnés, n'hésitez pas à nous contacter !

medecinetravail2b.com